

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



Annette Boudreau. Parler comme du monde

Lia Marcel

Volume 21, numéro 2, 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1115102ar>

DOI : <https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4911>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marcel, L. (2024). Compte rendu de [Annette Boudreau. Parler comme du monde]. *Voix plurielles*, 21(2), 304–304. <https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4911>

© Lia Marcel, 2024



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Annette Boudreau. *Parler comme du monde*. Sudbury : Prise de parole, 2024. 177 p.

Ce récit autobio-scientifique d'une sociolinguiste acadienne commence bien : peut-on « mal parler » français, s'interroge-t-elle. Son enfance francophone à Moncton, ses études au Québec et dans le sud de la France forment le vif du sujet et les souvenirs de la chercheuse s'allient avec l'analyse universitaire et de fréquentes références académiques fort agréables à lire. L'essai se lit à la fois comme une histoire de vie et comme un traité linguistique ; et les lecteurs et lectrices ne seront pas étonnés de l'admiration qu'Annette Boudreau voue à l'égard de l'« écriture plate » d'Annie Ernaux en France. Comme chez Ernaux, on découvre dans le compte rendu de la vie d'une famille le tableau d'une société dont la langue minoritaire (le français, le chiac) est peu propice, outre des conditions économiques défavorables, à encourager des études poussées et une sortie du milieu d'origine.

L'essai de Boudreau fait part du sentiment de « honte », ou malaise général, que connaissent les locutrices et locuteurs, non seulement en Acadie francophone, mais dans de nombreux autres groupes linguistiques en situation minoritaire. L'essai de Boudreau attache à l'expérience d'une locutrice de Moncton nombre des concepts importants de la sociolinguistique et se lit avec plaisir. Même si son propos ne se positionne pas sur le féminisme, il adhère à une pratique que de nombreuses féministes revendiquent depuis les années 1990, à savoir l'emploi du vécu et du quotidien dans la recherche universitaire. De ce point de vue, l'essai de Boudreau est une réussite ; elle y parle très bien du « mal parler » de sa région, français hors standard.

Mais ce « mal parler », dont elle souligne l'institutionnalisation problématique (le français presque moralisateur de l'école) tout autant que la revendication poétique (Herménégilde Chiasson qui déclare avec bonheur qu'« ici, on parle mal »), discuté de manière convaincante dans les passages réservés à l'expérience canadienne, l'est moins dans les passages traitant des séjours à Aix-en-Provence et Montpellier, l'une ville provençale, l'autre languedocienne, dans des régions marquées par la diglossie jusqu'à la moitié du vingtième siècle. L'auteure mentionne son intérêt pour la praxématique, approche sociolinguistique développée à Montpellier autour de Robert Lafont, qui a, entre autres, théorisé la « honte » linguistique. On se demandera peut-être alors si la légitimité de l'expérience individuelle (ici, le « mal parler » d'une Acadienne) rend monolithique l'expérience de l'autre (ici, le français en France).